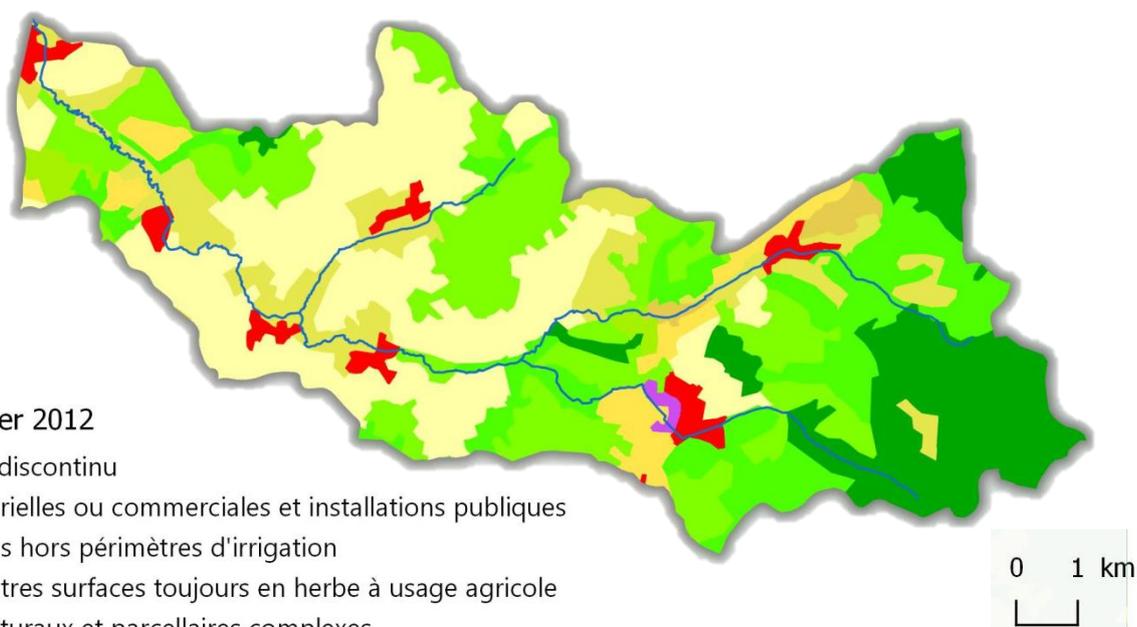
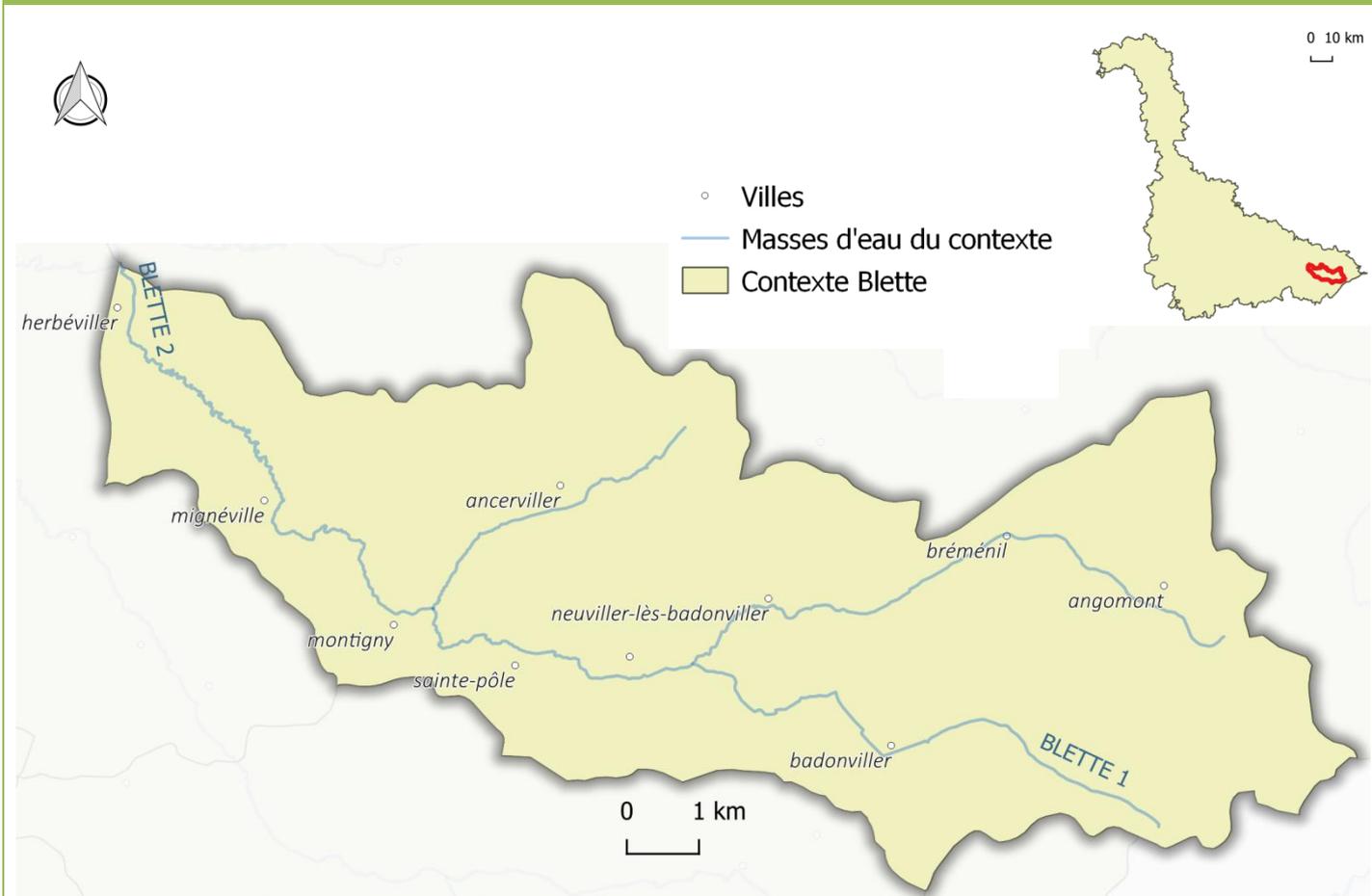


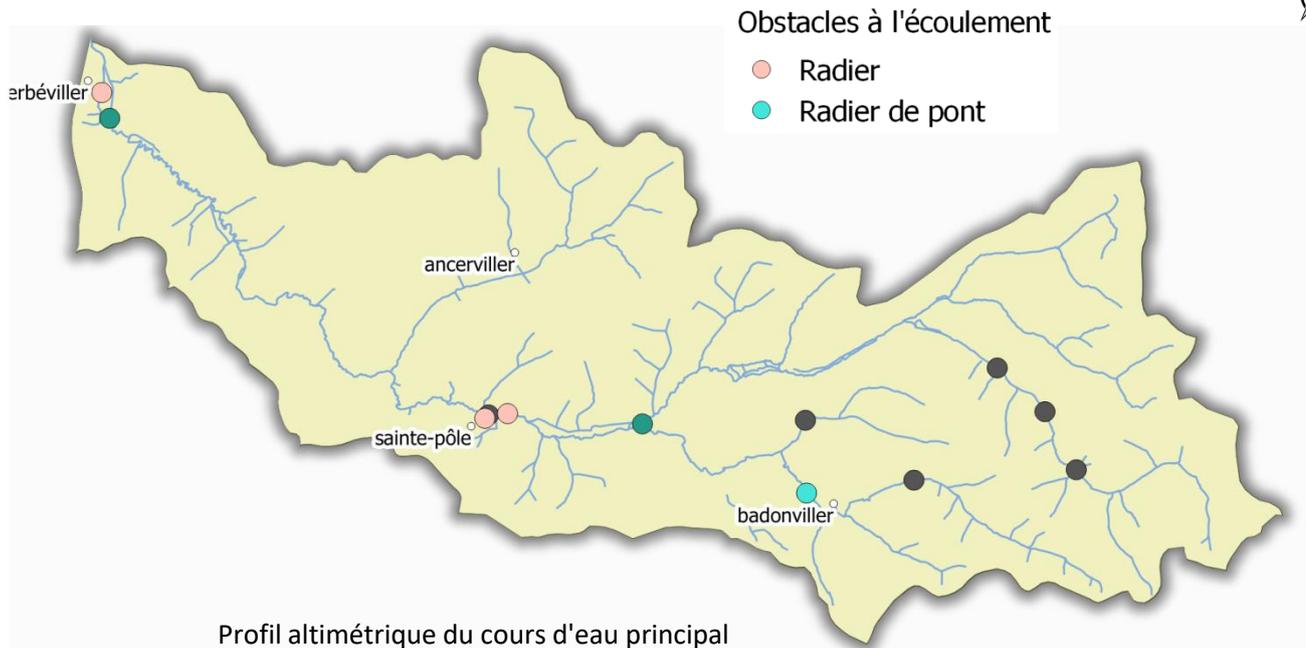


I – Localisation du contexte

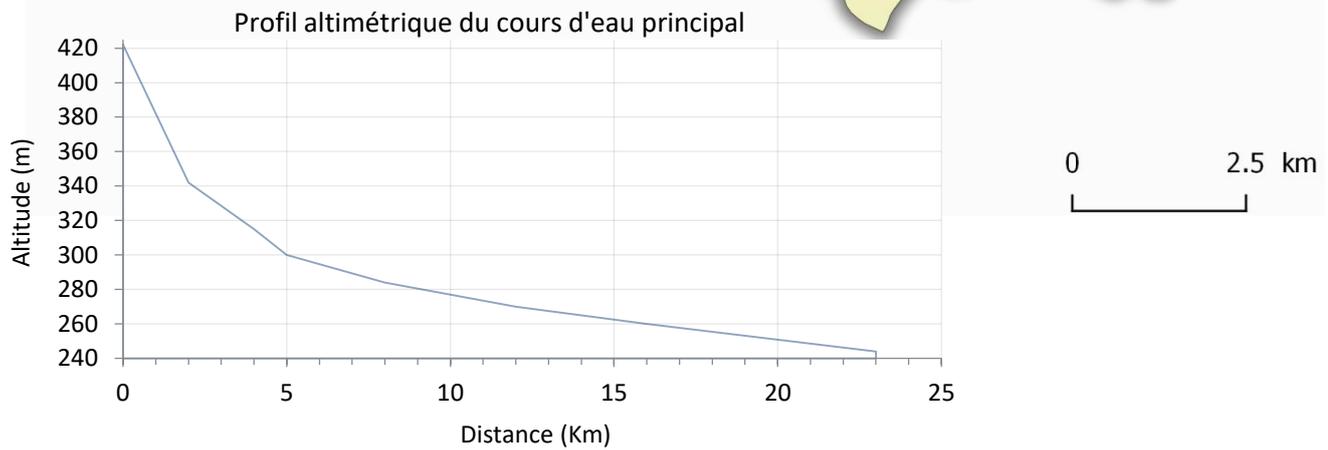


Source : BD Topo 2016, CLC 2012

II – Description générale



Source: BD Topo 2016, ROE

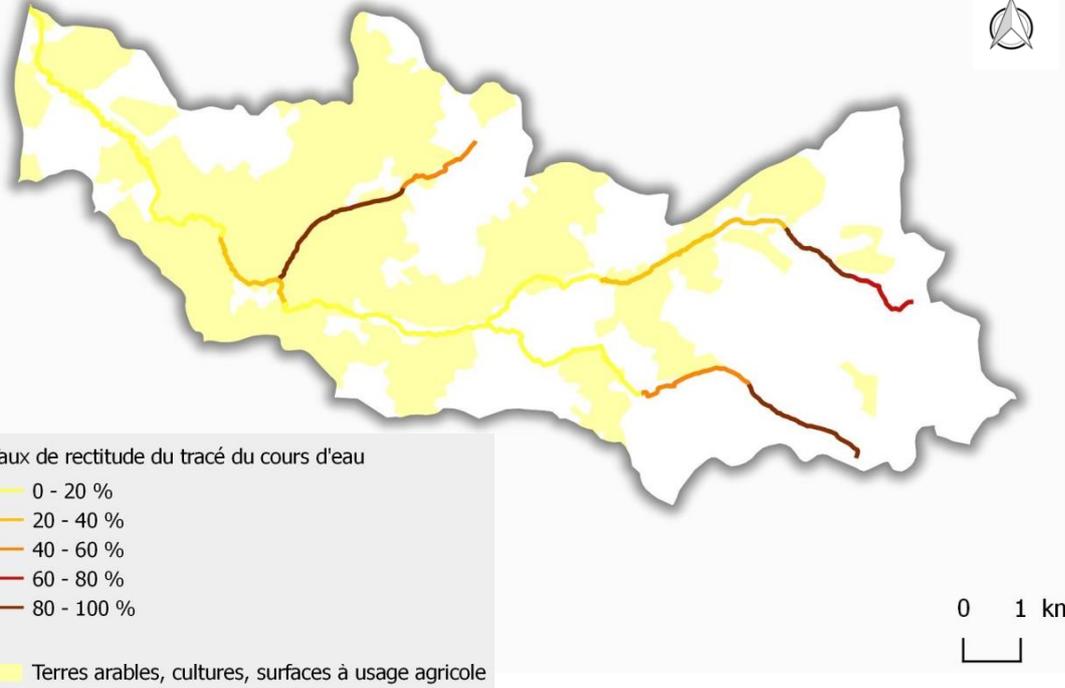


III – Données générales

Le contexte de la Blette se situe au sud est du département en rive gauche de la Vezouze. La Blette est un petit cours d'eau sinueux s'écoulant dans un massif forestier dans sa partie amont, puis dans une plaine marquée par l'agriculture dans sa partie aval. Le long du cours d'eau, la ripisylve est parfois absente ou clairsemée, parfois vieillissante et constituées de résineux et de peupliers. Les travaux hydrauliques, les drainages et la présence de nombreux étangs en amont de la Blette et sur ses affluents (la Brème, le ruisseau de Fiche et de France) ont fortement modifié la dynamique des écoulements et la structure des populations piscicoles. Malgré la multiplicité des perturbations, des populations de Truite fario sont présentes sur la Blette et ses affluents, notamment la Brème et le ruisseau de France. Les inventaires réalisés en 2019 attestent d'une reproduction fonctionnelle, en dépit du fait que certaines de ces populations sont morcelées par la présence d'étangs. Plus en aval, le peuplement se diversifie, s'approchant d'un peuplement de la zone à ombre et se composant d'espèces rhéophiles.

Les caractéristiques morphologiques du cours d'eau et le peuplement présent interrogent quant au classement en 2^{ème} catégorie de la rivière de la Blette.

Limites contexte	Amont	Source à Badonviller				
	Aval	Confluence avec la Vezouze à Herbéviller				
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • La Brème • Le gué de Couvey • Ruisseau de Fiche • Ruisseau de France • Ruisseau de Valtenhaie • Ruisseau du pré de la Saule 				
	Plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • L'étang sous Launoy (privé) 				
Principaux affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau la Brème (rive droite, 9,2 km) • Ruisseau Gue de Couvey (rive droite, 4,8 km) 					
Longueur en eau du contexte	Cours principal	22,7 km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	Non classés
		47,5	24,9	15,7	21,6	2,5
	Linéaire total	112,3 km				
Surface en eau du contexte	6,7 Ha					
Surface du bassin versant	74,7 km ²					
Débit (cours principal)	Etiage	Aucun point de suivi				
	Module					
Pente moyenne	Altitude amont	422 m			10,6 ‰	
	Altitude aval	244 m				
	Taux d'étagement de la Blette	4 ‰				
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	49 ouvrages (Barrage en remblais, étangs, seuils, radiers) dont 4 présentant une hauteur de chute supérieure à 1 m et 1 infranchissable (ROE, sdvp, CCVP)					

<p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p>	 <p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % <p>Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>0 1 km</p> <p style="text-align: right;">Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p>	
<p>Géologie</p>	<p>Alluvions anciennes des basses terrasses, alluvions fluviales récentes à actuelles, Calcaires et marnes, Grès vosgien supérieur</p>	
<p>Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</p>	<p>Ancerville, Angomont, Badonviller, Bréménil, Herbéviller, Mignéville, Montigny, Neuwiller-lès-Badonviller, Sainte-Pôle, Saint-Maurice-aux-Forges</p>	
<p>Assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Badonviller (649 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) 	
<p>Industrie</p>	<p>Industries : TB PYROTECHNIE, SARL Bio-Recycle, FROMAGERIES DE BLÂMONT, SARL BIO-RECYCLE Elevages : EARL DES DEUX CHENES, GAEC DU FUME LORRAIN, EARL DE GODFRIN</p>	
<p>Statut foncier</p>	<p>Non domanial</p>	
<p>Site inscrit/classé</p> <p>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)</p> <p>L.214-17 Liste 2</p> <p>Décret Frayères</p>	<p>ENS</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Blette – 2013, • Ruisseau de France et bas-marais d'Allencombe – 2013, • Ruisseau de la Brème - 2013 	
	<p>ZNIEFF1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vallon de la fontaine des gardes à Badonviller • Vallon de la blette à Badonviller • Ruisseaux de France et de fische et bas-marais d'Allencombe à Badonviller et Angomont • Ruisseau la Brème de Angomont à Saint-Maurice-aux-forges • Rivière la blette de Badonviller à sainte-pole • Gites à chiroptères du col de la Chapelotte à Angomont <p>ZNIEFF2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vosges moyennes 	
	<p>La Blette</p>	
	<p>Liste 2 poissons</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Blette de la route D165 à Mignéville jusqu'à la confluence avec la Vezouze à Herbéviller
<p>S.A.G.E.</p>	<p>/</p>	
<p>Structures locales de gestion</p>	<p>Communauté de communes de Vezouze en Piémont</p>	
<p>Enjeux PLAGEPOMI</p>	<p>/</p>	

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR303	BLETTE 1	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais
CR304	BLETTE 2		Bon état 2027	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario (TRF)
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	TRF, CHA, LPP, SPI / ASA
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Zonation piscicole	Zone à truites
Biocénotypes	B4
Peuplement actuel*	<p>Espèces centrales : VAI / LOF / CHA / TRF</p> <p>Espèces intermédiaires: GOU / SPI / LPP / CHE</p> <p>Espèces astacicoles: ASA</p>
Peuplement potentiel*	<p>Espèces centrales : CHA / TRF / VAI</p> <p>Espèces intermédiaires : LPP / LOF / OBR / EPI</p> <p>Espèces marginales : CHE / GOU</p>
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	Renouées asiatiques, Balsamine de l'Himalaya, solidage

*(BRO : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation/ Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Blette	Badonviller (station amont) / 2019	 IPR 10,9 Densité 42 ind/100m ² Biomasse 801 g/100m ²	TRF / CHA	FDAAPPMA 54
	Badonviller (station aval) / 2019	 IPR 14 Densité 55 ind/100m ² Biomasse 816 g/100m ²	VAI / LOF / GOU / CHA / SPI / TRF / LPP / CHE	

La Brème	Bréménil / 2010	Densité 59 ind/100m ² Biomasse 375 g/100m ²	CHA / LPP / TRF	Dubost Environnement
	Neuviller-les-Badonviller / 2010	Densité 66 ind/100m ² Biomasse 1 351 g/100m ²	CHE / GOU / SPI / CHA / LPP / LOF / TRF	
Ruisseau de France	Angomont / 2010	Densité 278 ind/100m ² Biomasse 3 621g/100m ²	TRF / LPP	
	Bréménil / 2010	Densité 68 ind/100m ² Biomasse 620 g/100m ²	CHA / CHE / LPP / TRF	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices		Source de données
La Blette	Badonviller / 2015	 IBGN 15  IBD 11,5	 Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Mercure, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM
	Badonviller / 2016	 IBMR 10		

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	Les pêcheurs de la Blette	48 membres
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TRF		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Plans d'eau (Saint-Maurice-aux-Forges, Sainte-pôle, affluents : ruisseau de fiche, ruisseau de France)	<ul style="list-style-type: none"> Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH Colmatage du substrat Obstacle continuité écologique Introduction d'espèces indésirables 	X
		Seuils, moulins, barrages, obstacles hydrauliques (Amont du contexte, Herbéviller, Sainte-Pôle, Saint-Maurice-aux-Forges)	<ul style="list-style-type: none"> Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous Aval : incision du lit, accélération des écoulements Accentuation des étiages suivant la période Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat 	X
	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement Incision, accélération de l'écoulement Colmatage, ensablement Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	X
		Artificialisation, urbanisation, élargissement du lit (Badonviller, Sainte-pôle, Montigny, Mignéville)	<ul style="list-style-type: none"> Colmatage Artificialisation et uniformisation de l'habitat Réduction des surfaces de frayère Réchauffement Perte de richesse écologique 	(X)
Assainissement	Assainissement non Collectif (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> Apport de MES Altération de la qualité chimique de l'eau Colmatage Risque de mortalité Risque d'eutrophisation du milieu 	X	

Facteurs annexes	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée (Sainte-pôle, Montigny, Mignéville, Saint-Maurice-aux-Forges, Badonviller)	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous • Erosion des berges liée au non maintien • Apport de MES • Colmatage • Homogénéisation des habitats et pertes d'habitats en sous-berges • Diminution des apports trophiques naturels 	X
		Ripisylve sénescente et/ou non adaptée (résineux, peupliers), défaut d'entretien (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> • Embâcles, obstruction du lit • Baisse de la luminosité du milieu 	(X)
	Activités agricoles (cultures)	Drainage agricole (Partie aval du contexte)	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de zones humides et annexes • Modification du régime hydrologique (accentuation de l'étiage et des crues) 	(X)
	Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal (Badonviller, Sainte-pôle à Mignéville)	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction, Instabilité et érosion de berges • Colmatage du substrat • Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil • MES et matière organique • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: Réchauffement de l'eau 	X
	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces végétales (Badonviller, Herbéviller)	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Eutrophisation et/ou anoxie du milieu 	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				PP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Saint-Maurice-aux-Forges, Sainte-pôle Affluents : ruisseau de Fiche, ruisseau de France	CR303 / CR304	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants 		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques					<ul style="list-style-type: none"> Meilleure circulation de la faune aquatique, Amélioration des habitats et de la capacité d'accueil 	
2	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique : <ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole 	Amont du contexte, Herbéviller, Sainte-Pôle, Saint-Maurice-aux-Forges	CR303 / CR304	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) Reconquêtes des tronçons isolés Montaison/dévalaison, brassage génétique 	<ul style="list-style-type: none"> Décolmatage Rétablissement de la continuité sédimentaire Restauration d'une hydromorphologie adaptée Réduction de l'effet retenue Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide 	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
2	Limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielles et/ou urbaines	Réduction des pollutions ponctuelles domestiques: <ul style="list-style-type: none"> Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif 	Tout le contexte	CR303 / CR304	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil et de production Réduction du risque de pathologie des peuplements 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau Décolmatage 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3 T2 - O5 T5A - O5	ASS13 COL0201

2	Activités agricoles (cultures)	Réduire les impacts liés au drainage <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de sortie de drains agricoles, création de zone humide au point de rejet 	Partie aval du contexte	CR304	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux • Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 – O1 T2 - O2 T2 - O4	AGR 0303
2	Restaurer les habitats	Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques : <ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) • Recharge granulométrique, • Reméandrage, • Reconnexion du lit majeur, 	Tout le contexte	CR303 / CR304	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
		Création d'un lit mineur d'étiage	Herbéviller	CR304	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
		Stabiliser et protéger les berges: <ul style="list-style-type: none"> • Planter une ripisylve adaptée (Aulnes, Frênes, Saules, Chêne, Orme, Sureaux, Aubépines...) • Remplacer les résineux et peupliers par des essences adaptées • Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve • Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage) 	Tout le contexte	CR303 / CR304	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des berges • Amélioration des capacités épuratoires 	T3 - O3.2 T5A - O5 T5B - O2.3	MIA0202

		<p>Réduire les zones de piétinement en lit mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager des abreuvoirs • Installer des clôtures 	Badonviller, Sainte-pôle à Mignéville	CR303 / CR304	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des berges • Diminution du colmatage • Amélioration des capacités épuratoires • Limitation des apports de MES et matières organiques 	T3 - O3 T3 - O4	MIA0202
3	<p> limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE</p>	<p>limiter le développement de ces espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réguler ces espèces (campagnes d'arrachage par exemple) 	Badonviller, Herbéviller	CR303 / CR304	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat) 	T3 - O4.3	
		<p>Sensibiliser le grand public:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques 	Tout le contexte		<ul style="list-style-type: none"> • Protection indirecte des peuplements et des milieux 	T3 - O6		
3	<p>Réviser le classement des catégories piscicoles des cours d'eau</p>	<p>Passage du cours d'eau en première catégorie piscicole</p>	La Blette	CR303 / CR304	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des dates d'ouvertures et fermetures de la pêche. Diminution de la pression de pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation renforcée du milieu et des populations piscicoles 	T3 – O5	

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Badonviller 11/2020

Artificialisation



Sainte-Pôle 01/2020

Ripisylve clairsemée



Saint-Maurice-aux-Forges 01/2020

Affluents rectifiés

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Bureau d'études SINBIO. « Etude hydromorphologie que complémentaire sur les affluents du bassin versant de la Meurthe et du bassin versant du Madon », 2016.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20